

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'été, 6 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.**

3 heures 11 minutes du matin, Poste.  
9 — 02 — — Omnibus.  
1 — 45 — — soir, Omnibus.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 18 — — Omnibus.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.**

3 heures 03 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
8 — 41 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.  
5 — 57 — — soir, Omnibus.  
10 — 34 — — Poste.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

**Chronique Politique.**

**On lit dans la France :**

Depuis quelques jours il circule dans la presse française et étrangère des bruits relatifs à une prétendue visite que l'Empereur Napoléon se proposerait de faire à la cour de Berlin.

La télégraphie elle-même rappelle aujourd'hui que, pendant son séjour à Paris, le roi Guillaume a invité l'Empereur Napoléon à lui rendre visite à Berlin, et elle ajoute que le souverain des Français aurait accepté cette invitation sans fixer l'époque de la visite.

Nous avons toute raison de croire que ces diverses assertions ne sont pas plus fondées les unes que les autres, et que les bruits qui courent à ce sujet ne reposent que sur des conjectures sans valeur.

**On lit dans la Gazette de l'Allemagne du Nord :**

« La nouvelle donnée par plusieurs journaux, que la France aurait fait de récentes tentatives de rapprochement avec la Prusse est inexacte, déjà par le motif qu'il ne s'est produit, que nous sachions, aucun éloignement entre les deux cabinets. »

Le roi de Prusse a présidé, le 16 septembre, une séance du conseil à laquelle avaient été invités plusieurs députés du Reichstag et les « hommes de confiance » holsteinois.

Le *Courrier du Luxembourg* annonce que la

démolition des ouvrages de fortification de Luxembourg a commencé.

Un télégramme de Constantinople signale de nouveaux troubles en Epire et en Thessalie.

La soumission de la bande du colonel Valdrich, qui tenait encore la campagne en Catalogne, vient d'achever la pacification complète de cette province. Le comte de Ceste a immédiatement fait publier une proclamation par laquelle il annonce qu'il n'y a plus d'insurgés en Catalogne.

**On lit dans les informations particulières du *Courrier Français* :**

Les informations qui nous parviennent d'Italie sont complètement contradictoires.

Plusieurs prétendent que M. de Sartiges retournera à Rome sous peu, d'autres affirment qu'il n'y retournera plus, et ils ajoutent que ses meubles auraient été mis en vente.

D'autre part, on annonce le retour de M. de Malaret à Florence, mais pour y rester quelques jours seulement; puis il serait définitivement rappelé.

Sujet plus grave: Garibaldi, au lieu de retourner à Florence, gagnerait directement les frontières des Etats pontificaux, où il est attendu par plusieurs de ses amis.

D'autre part, on affirme ouvertement que le gouvernement italien a obtenu la permission d'occuper les Etats pontificaux, excepté Rome et Civita-Vecchia.

La contradiction de plusieurs de ces nouvelles est évidente. Cela nous démontre ce fait,

que l'Italie est dans un état d'agitation fébrile.

Si le gouvernement italien, après en avoir obtenu la permission, occupait les Etats pontificaux, à l'exception de Rome et Civita-Vecchia, la question romaine ne serait pas résolue; au contraire, elle se compliquerait tous les jours de plus en plus.

Sans Rome, il n'y a pas d'Italie possible.

Tous les Italiens, unitaires ou fédéralistes, doivent être de cet avis s'ils veulent être logiques.

Le comité directeur du Congrès de la Paix, avant de se séparer, a pris les décisions suivantes :

Le prochain congrès se tiendra à Mannheim, grand-duché de Bade.

Le comité central permanent aura son siège à Berne. — Le nombre de ses membres ne sera pas au-dessous de quatorze, et il aura droit de s'adjoindre deux membres par nation. Il sera chargé :

1° De provoquer et recueillir des adhésions individuelles ou collectives et notamment de faire appel aux associations existantes ou à créer dans les divers pays, afin qu'elles réunissent leurs efforts pour la propagation des principes proclamés par le congrès de la paix;

2° De préparer les réunions futures du congrès dans une ville libre d'Europe et de fixer le règlement;

3° De rédiger et faire publier les annales du congrès;

4° De fonder un journal franco-allemand, sous le titre : les *Etats-Unis d'Europe*;

5° D'encaisser les cotisations des adhérents, fixées au minimum de 10 c. par mois ou de 1 fr. 20 c. par an, et d'en faire l'emploi le plus utile à l'œuvre commune, sauf à en rendre compte à chaque session du congrès.

Mazzini a refusé de se rendre au congrès de Genève, et il a exposé les motifs de sa résolution dans la lettre qu'il a adressée au congrès. C'est une ferme et franche déclaration de principes. Mazzini ne se prête pas à la comédie du congrès de la paix, parce qu'il veut la guerre, parce qu'il la croit nécessaire aussi longtemps que la Révolution n'aura pas atteint son but. Il ne s'abaisse pas à tromper l'opinion en prenant un drapeau qui n'est pas le sien. Il est un soldat de la démagogie; il ne prend pas le masque d'un apôtre de la paix.

Cette attitude est audacieuse, mais elle a sa grandeur, et du moins elle est logique, tandis que ce qui s'est fait à Genève était aussi mesquin que ridicule. Mazzini ne transige pas ainsi avec sa foi révolutionnaire. Il combat la société à visage découvert; c'est à la société de se défendre.

Le discours prononcé par M. Rouher, à Nantes, et le toast qu'il a porté le soir au banquet qui lui a été offert, ont une véritable importance politique. Dans ces deux allocutions, M. le ministre d'Etat a très-nettement accentué la politique pacifique caractérisée par l'Empereur dans ses discours à Lille et à Amiens.

Voici le toast de M. Rouher :  
« Messieurs,  
» J'ai l'honneur de vous proposer un toast à

**FEUILLETON.**

10

**UN AMI DE MOZART**

Par M. HIPPOLYTE PIRON.

(Suite et fin.)

VII.

L'inquiétude ne quitta pas Karl un seul instant; il en était dévoré. Cependant le médecin combattit la maladie avec beaucoup d'habileté. Sa clientèle l'appelait à Krems, il y allait, mais il revenait deux fois par jour dans la chaumière; il apportait lui-même les médicaments dont il avait besoin. La jeune femme était toujours dans le même état, malgré tant d'efforts pour l'en tirer. Karl ne vivait plus, il était devenu une ombre, un être presque impalpable.

Quand le docteur était là, le malheureux jeune homme demeurait immobile, écoutant et observant; puis, dès que le docteur était parti, il errait du chevet de la chère malade à la porte d'entrée. Parfois il avait des accès de désespoir terrible et parfois il invoquait le ciel avec ferveur.

C'était en vain que le bon Scheffeld et sa femme essayaient de lui faire prendre du repos : il n'y avait

plus de repos possible pour lui quand Marie souffrait.

Ce ne fut qu'au bout du neuvième jour qu'on peu de mieux se manifesta dans la santé de l'intéressante enfant. Le médecin le déclara, à la grande joie de tout le monde. Dès le lendemain, elle recouvra la raison; elle reconnut tous ceux qui l'entouraient. Elle adressa de douces paroles à Karl, qui en fut ravi, puis elle eut pour chacun un remerciement trempé de larmes. Elle se rappelait parfaitement les soins délicats dont elle avait été l'objet. Elle venait de vivre en pensée avec son père adoptif, et elle redisait avec émotion les lambeaux de phrases qu'elle avait entendus dans ses rêves. Karl l'écoutait avec une émotion profonde, en bénissant Dieu qu'elle fût dans la pleine jouissance de sa raison.

Que de ménagements furent pris pour activer la convalescence de la noble créature! Elle aimait à voir les beaux enfants de ses hôtes, et ils restaient presque constamment dans sa chambre, la distayant par leur gaieté et leurs jeux naïfs. Le jeune compositeur oubliait son chagrin pour faire naître le sourire sur les jolies lèvres qu'il aimait, lèvres pâlies par les souffrances, mais qui n'avaient rien perdu de leur charme virginal.

Chaque fois qu'elle s'endormait, elle revoyait son

père adoptif dans ses songes, et elle se réveillait avec le désir de guérir bien vite, afin que la promesse qui lui avait été faite pût s'accomplir.

Dès qu'elle put se tenir debout, elle songea à se remettre en route. Il lui fallut les prières de son mari pour qu'elle observât les lois de la prudence. Le bon Scheffeld leur déclara qu'il ne leur laisserait pas faire le reste du chemin à pied. Il connaissait, disait-il, un voiturier qui serait heureux de les conduire jusqu'à Vienne dans sa voiture. Le fait est que, moyennant quelques thalers, il s'arrangea avec cet homme, qui prit l'engagement de lui garder le secret et de les descendre chez Hatker. En outre, il ne leur permit de partir que quand le médecin eut déclaré que Marie avait assez de force pour supporter la route dans un véhicule.

Le départ se fit avec un attendrissement profond de part et d'autre. Karl et Marie exprimèrent chaleureusement la vive reconnaissance que leur inspirait la noble hospitalité qu'ils avaient reçue; ils n'avaient pas de mots assez forts pour remercier leurs hôtes de leurs soins si délicats et si dévoués. Une grande sympathie s'était établie entre la jeune femme et Mme Scheffeld; elles s'étaient comprises, appréciées; elles furent affligées de se quitter si tôt. Elles s'embrassèrent en pleurant et se promirent de

se revoir. Les deux enfants pleuraient aussi dans un coin en voyant partir leur grande amie. Elle alla vers eux et les serra longtemps dans ses bras.

Le voyage se fit sans accident; le voiturier tint exactement sa promesse à Scheffeld. Hatker eut de la peine à reconnaître Karl, qui lui présenta sa jeune femme. Il les reçut avec beaucoup de bonté et s'informa, avec un intérêt sincère, du motif de l'altération de leurs traits. Il eut un chagrin véritable en apprenant la mort de son vieil ami; il plaignit ceux qui avaient perdu un tel père; puis il leur offrit sa maison.

— Vous êtes chez vous, leur dit-il; je sais que je ne puis occuper dans votre affection la place de celui que vous pleurez, mais permettez-moi de le remplacer en vous rendant les services dont sans doute vous avez besoin. Vous êtes jeunes, inexpérimentés, l'appui de mon expérience peut vous être utile; disposez de moi comme vous l'entendrez... Il va sans dire que vous êtes les héritiers de mon pauvre ami?

— M. Moser est son héritier, répondit le jeune homme.

— Moser!... juste ciel! que m'apprenez-vous donc là?... Halfner n'a donc pas fait de testament?

— Il nous a été si brusquement enlevé!...



la ville de Nantes et à sa Chambre de commerce.

» L'honorable M. Polo vient de retracer en termes convaincants l'importance de cette capitale industrielle et commerciale de la Bretagne, l'ancienneté de ses relations internationales et lointaines, les besoins nouveaux que lui a imposés notre régime économique actuel, et les conditions seules auxquelles elle peut conserver ou reprendre et développer sa splendeur traditionnelle.

» Je pressentais quelques-unes de ces nécessités ; je suis heureux de les mieux connaître et de pouvoir en reporter à l'Empereur l'expression plus précise. (Vive approbation.)

» Je n'ignorais pas que les doctrines du traité de commerce de 1860 avaient rencontré parmi vous des préoccupations et des résistances. J'avais été appelé à les discuter, avec quelques-uns des représentants les plus éclairés de la Chambre de commerce. Dans ces discussions courtoises, j'avais pu constater que les divergences d'opinions étaient dominées par les sentiments de patriotisme le plus élevé. Je viens de retrouver les traces des mêmes sentiments dans les paroles de votre honorable compatriote. (Très-bien ! très-bien !)

» On a eu raison de le rappeler, le gouvernement de l'Empereur n'a jamais séparé ses tendances à la liberté commerciale de son énergique volonté d'exécuter sur tout le territoire de l'Empire les travaux publics nécessaires pour diminuer les frais de production, atténuer les charges du commerce, rendre plus fréquentes, plus rapides et moins coûteuses ses transactions quotidiennes. (Bravos.)

» Toutefois, Messieurs, dans ses vues d'ensemble, le gouvernement ne peut isoler les intérêts de telle ou telle cité des intérêts d'un ordre plus étendu et plus général. Il sait fort bien que les premiers sont générateurs des seconds, et que la prospérité commune se constitue par les prospérités individuelles.

» Tout en constatant l'importance de la voie ferrée de Laval à Nantes, dont le tracé a été l'objet d'une conciliation récente entre les intéressés, et l'utilité des travaux de canalisation qui se continuent ou s'étudient dans le but de faciliter vos rapports avec les départements voisins ou éloignés, vous portez vos préoccupations les plus vives sur un projet de canal à eaux profondes destiné à vous rapprocher de la mer, et à conduire le long de vos quais les navires de grand échantillon qui forment aujourd'hui l'outillage de la marine marchande.

» Pour le succès de vos espérances, attachez-vous à démontrer, par la grande utilité de l'entreprise, la légitimité de la dépense. Tout est là, Messieurs. Travaillez résolument à faire partager au corps des ponts-et-chaussées et à l'administration supérieure, vos convictions réfléchies, et soyez certains que toujours le gouvernement vous prètera une

oreille sympathique et saura donner satisfaction à vos intérêts légitimes. (Applaudissements.)

» Pour l'exécution des grands travaux, comme pour l'activité des transactions, la première condition est la paix. Or, tous les efforts du gouvernement, toute la politique de l'Empereur ont pour but son maintien et sa longue durée. (Bravo ! bravo !) Croyez-moi, et je suis heureux de le dire dans cette réunion des représentants du haut commerce et de la grande industrie, l'Empereur ne se laissera pas détourner des gloires fécondes de la paix. (Bravo ! Vive l'Empereur !) Les grandes guerres ne sont aujourd'hui possibles que lorsque l'honneur, la dignité, les intérêts fondamentaux sont compromis. Or, Dieu merci, pour la France, ces biens précieux, placés sous la protection de son patriotisme, sont à l'abri de toute atteinte. (Oui ! oui ! Applaudissements.)

» En terminant, Messieurs, je vous adresse mes sincères remerciements pour votre hospitalité empressée et affectueuse, à laquelle je ne me sais d'autre titre que mon dévouement à servir vos intérêts dans les conseils du gouvernement.

» Je bois à la prospérité de la ville de Nantes, au développement de son industrie et de son commerce. » (Applaudissements prolongés.)

La suppression de la contrainte par corps doit avoir pour conséquence une révision de la législation sur les faillites, demandée par les Chambres et les Tribunaux de commerce, et en ce moment soumise à l'examen du conseil d'Etat.

On propose d'introduire dans la loi des adoucissements qui la feront moins redouter des débiteurs honnêtes, et de rendre en même temps plus sévère la répression des délits et des crimes commis dans les faillites.

La dernière réforme demandée à la sollicitude des conseils du gouvernement concerne le privilège des propriétaires dans les faillites. Ce privilège, qui attribue au propriétaire le droit de se faire payer, avant tous les autres créanciers, le montant total des loyers échus et à échoir, est véritablement exorbitant. Il permet à celui qui n'a encore rien fourni de s'enrichir au détriment et avec les biens de ceux qui ont livré leurs capitaux et leurs marchandises, et dont le désastre devient ainsi irrémédiable.

Enfin, la procédure serait simplifiée en vue d'imprimer à l'expédition des affaires une marche plus rapide et plus conforme à l'intérêt de tous.

Le ministre de la justice est, assure-t-on, entièrement favorable à une révision dans ce sens de la législation sur les faillites, et un projet de loi serait en voie de préparation.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

On assure que l'élection d'un député pour le département de Loir-et-Cher, en remplacement de M. Crosnier, décédé, aurait lieu le 20 octobre prochain. Ce serait donc avant la session de novembre.

— On parle de nouveau de la translation de l'Ecole polytechnique, qui doit être atteinte par les travaux de la Montagne-Sainte-Geneviève. C'est à Versailles qu'on installerait l'école.

— Le nombre des élèves de l'Ecole de Saint-Cyr sera, dit-on, porté cette année de 250 à 350.

— L'ordre des dominicains, disparu de l'Angleterre depuis Henri VIII, va reprendre dans huit jours possession d'une manière permanente de la ville de Londres, où il possédait autrefois un établissement tellement important, qu'après un intervalle de plus de trois cents ans, le quartier où il se trouvait porte encore son nom.

C'est à Haverstock-Hill que se trouvera la communauté-mère pour la Grande-Bretagne.

Ce monastère grandiose est loin d'être terminé, et il faut encore au moins deux ou trois ans pour finir l'église, qui pourra contenir de sept à huit mille personnes. En attendant, les révérends pères célébreront le saint sacrifice dans la bibliothèque convertie en chapelle.

— On lit dans le *Figaro* :

« Berezowski est arrivé dans la matinée du 11 au bagne de Toulon.

» Il faisait partie d'un groupe de condamnés parmi lesquels se trouvaient plusieurs récidivistes, venant tous des prisons de Paris.

» A peine arrivé, Berezowski a été conduit au vestiaire ; là, il a échangé les vêtements gris et jaunes de la prison cellulaire contre la veste rouge du forçat et le bonnet vert du condamné à perpétuité.

» A midi, on l'a amené aux forges du bagne pour lui river aux pieds la chaîne de l'infamie.

» Berezowski s'est présenté avec ses compagnons de route ; il avait les pieds rouges, gonflés, luisants et douloureux.

» Le Polonais a été appelé un des premiers au ferrement.

» Il s'est avancé froid et impassible, sans prêter la moindre attention aux regards de quelques militaires de service qu'avaient attirés les préparatifs de cette triste opération.

» Un des forgerons lui a passé à la cheville du pied gauche un gros anneau de fer (*manille*) sur lequel se rive la chaîne.

» Puis Berezowski s'est placé à cheval sur une traverse le long de laquelle il s'est ensuite allongé à plat ventre ; il a relevé le pied gauche.

cela quatorze ans.

— Deux millions ! exclamèrent les deux époux surpris.

— Et jamais il ne nous en a rien dit, ajouta la jeune femme.

— Il n'en parlait à personne. Le vieux Humbürger m'avait nommé son exécuteur testamentaire, et c'était moi qui avais été son banquier. Halfner ne voulut jamais toucher à cette grande fortune, qui lui était tombée du ciel ; il la réservait, disait-il, à ceux qui en seraient plus dignes que lui. Il n'est pas mort sans les avoir trouvés, puisque vous êtes ses légataires universels.

— Nous, mon Dieu !... murmura Karl, qui ne put s'empêcher de se réjouir de savoir que sa femme était riche, deux millions à nous !

— Les deux millions ont fructifié dans ma main, et avec les intérêts capitalisés ils ont presque doublé.

— Notre père en mourant songeait à nos intérêts ! dit Marie avec des larmes, ah ! quelle perte nous avons faite ! comme il nous aimait !...

Elle ne voyait dans le dernier acte de son père adoptif qu'une suprême preuve d'amitié et elle en était vivement émue.

— Oh ! oui ! il vous aimait, répondit M. Hatker,

l'a appuyé sur le côté d'une enclume. Quelques coups de marteau ont retenti dans la forge, et la chaîne était clouée à perpétuité.

» Le nouveau forçat s'est relevé ; un garde-chiourne lui a fait signe d'attendre dans un coin que ses compagnons de captivité eussent été ferrés.

» Berezowski s'est dirigé vers un angle de la forge, en soutenant dans sa main gauche le bout de la chaîne qu'il traînait avec lui.

» Sa figure réfléchie et intelligente était alors un peu pâle. Son bonnet vert laissait voir des cheveux ras et coupés en escalier, c'est-à-dire des plaques alternatives de cheveux ras et de cuir chevelu. Malgré tout cet appareil, qui, joint au costume, est peu fait pour flatter, Berezowski n'avait pas cet air abruti que l'on rencontre chez les autres condamnés dès qu'ils ont revêtu la livrée des travaux forcés.

» Les regards qu'il jetait de temps en temps étaient profonds et pleins de douceur.

» Sa blessure à la main gauche est complètement guérie. Il reste au pouce une profonde cicatrice par où sont sorties quelques esquilles de la phalange ; l'index, qui avait été largement dilacéré, ne présente plus qu'une longue cicatrice ; les mouvements sont parfaitement conservés dans le doigt.

» A une personne qui ignorait les circonstances de l'attentat et lui demandait s'il avait eu des panaris aux deux doigts blessés, il répondit, en s'exprimant avec difficulté :

» — C'est le pistolet... On m'a soigné avec de l'eau froide. En trois semaines j'ai été guéri.

» En somme, Berezowski est resté impassible pendant tout le temps que les dix autres condamnés ont mis à se faire *ferrer*.

» Il ne parlait à aucun d'eux, tandis que ceux-ci accueillaient l'arrivée d'un des leurs au bagnes du *ferrement* par des plaisanteries d'un goût fort douteux.

» Energie ferme et tenace, profonde conviction, telle est l'expression de la physionomie du nouveau forçat.

» Il ne sera enchaîné avec aucun autre forçat comme le veut la règle.

» Il va rester dans une salle de condamnés, attachés au *ramas* treillage de fer située au bas du lit de camp des forçats et le long de laquelle on passe le soir les chaînes de chacun deux.

» Il est destiné, paraît-il, à partir dans un mois pour la Nouvelle-Calédonie, sur le vaisseau le *Fleurus*.

— Une coiffure nouvelle a fait son apparition aux dernières courses de Chantilly. Elle a la forme d'un képi, plus une visière destinée à protéger le haut du visage et à remplacer la voilette. Elle est garnie d'une légère torsade en soie et or, et surmontée d'un pompon brillant. On l'a baptisée : la *casquette Bismark*. C'est égal, la casquette Bismark n'empêchera jamais la casquette du père Bugeaud !

— Et probablement par suite de la maladie qui est l'œuvre de ce Moser ?

Les deux époux gardèrent le silence. M. Hatker reprit avec empressement :

— Je vous renouvelle les offres que je vous ai faites, vous ne me ferez pas l'injure de les repousser. Je vis seul ; depuis longtemps j'ai perdu une femme qui m'était chère, et toute ma vie ne peut se consumer en regrets superflus. Je suis trop vieux maintenant pour songer à me remarier, ma solitude me pèse, soyez assez bons pour consentir à la peupler. Vous le voyez, en restant dans ma maison, vous m'obligerez.

Ce langage généreux et délicat toucha jusqu'aux larmes le jeune couple, qui remercia le vieillard avec effusion.

— Sans repousser vos offres, ajouta Karl, votre généreuse amitié, je dois vous dire que j'ai le dessein de travailler ; il n'est pas bon qu'un jeune homme vive dans l'oisiveté. Je me sens une vocation décidée pour la musique ; vous ajouterez encore à ma reconnaissance en me facilitant les moyens de parcourir cette belle carrière.

— Bien dit, jeune homme ! bien dit ! vous avez des sentiments qui vous font honneur. Comptez sur moi ; je vous le répète, je suis à votre disposition.

Vous allez être mes enfants... je dois veiller sur votre félicité. Si notre regretté Halfner nous regarde du haut du ciel, il doit être content. Mais, avant de mourir, n'a-t-il eu aucune pensée pour son vieil ami ?

— Pardonnez-moi, monsieur Hatker, il vous a écrit, et voici sa lettre.

— Donnez !... donnez vite !...

Le vieillard s'empara de la lettre, la décacheta et la parcourut vivement.

— Mais que disiez-vous ? s'écria-t-il, Dieu merci, Moser sera dépossédé des biens qu'il s'est adjugés. Avant de rendre le dernier soupir, mon pauvre Halfner avait eu le temps d'assurer votre avenir, mes enfants.

— Est-il possible !...

— Ceci, ce sont les dernières volontés du défunt ; cela vaut un testament en règle. Je saurai faire respecter vos droits. Moser, en prenant possession du bien de campagne et de la maison de son cousin, a cru tenir tout ce qui était à celui-ci ; mais il s'est trompé de beaucoup.

— Il s'est trompé ? demanda Marie ; mon parrain était donc bien riche ?

— Votre parrain, ma chère enfant, avait hérité deux millions de son ami Humbürger, et il y a de

vous voilà riches maintenant, mes enfants.

— J'en suis bien aise pour les pauvres, répondit Marie.

— Vous étiez dignes de son amitié.

— Je le crois, cher monsieur Hatker, répliqua le jeune homme, et nous nous appliquerons à le prouver.

Il fut convenu que, dès que Marie pourrait supporter le voyage, on retournerait à Salzbourg, afin d'empêcher Moser de continuer à profaner la maison du vieux Wilhem.

En attendant, les soins les plus délicats ne manquèrent pas à la jeune convalescente. Les deux jeunes époux furent installés dans un appartement que M. Hatker avait fait meubler à la hâte le jour même.

Quand ils revinrent à Salzbourg, le premier soin de M. Hatker fut de remplir ses devoirs d'exécuteur testamentaire ; il alla chez un notaire, afin de se conformer à la loi, et se rendit ensuite avec lui chez Moser.

Vous vous imaginez facilement la fureur de ce dernier lorsqu'on vint pour le faire déguerpir d'une maison qu'il croyait à lui. Il trépigna, il menaça, sa femme eut une crise de nerfs ; mais il leur fallut obéir la dernière volonté de Wilhem.

C'était en vain qu'ils avaient si habilement réussi à le faire mourir ! ils se retirèrent en déclarant qu'ils



## CONVERSION

### DES DETTES PASSIVES D'ESPAGNE.

MM. Edw. BLOUNT et C<sup>ie</sup>, banquiers, 8, rue de la Paix, à Paris, et

MM. HENTSCH LUTSCHER et C<sup>ie</sup>, banquiers, 20, rue Lepelletier, à Paris,

Chargés de la conversion par le Gouvernement Espagnol, rappellent aux porteurs des titres de la Dette passive de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe intérieure, de la 2<sup>e</sup> classe extérieure, et de la Dette différée de 1851, que le délai pour la conversion avec bonification du semestre d'intérêt du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 1867, EXPIRE LE 24 SEPTEMBRE COURANT. (490)

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Dimanche dernier, les promeneurs de notre ville et les agriculteurs des communes environnantes se rendaient par tous les chemins et sentiers pour assister ou prendre part au Concours agricole.

Cette fête se tenait dans un charmant vallon, près de Saint-Hilaire-Saint-Florent. Dominé à l'orient par un de ces coteaux chers aux Bardes contemplant, il est limité au midi par le bois du Feu, antique expression, vieille forme du nom de ces Fées si célèbres chez nos pères depuis les vieux Gaulois. Si nous ne craignons de faire une digression trop longue au sujet qui nous occupe, nous dirions que cette grotte de vastes pierres-vierges, ce dolmen celtique dont la masse sombre se dessine toujours sur le plateau, est uniquement l'ouvrage du petit doigt des génies féminins, êtres puissants et industriels, d'après la légende de l'endroit.

Pendant que le tournoi pacifique était engagé, que les laboureurs traçaient péniblement leurs sillons et rivalisaient de vitesse et d'habileté, les yeux des spectateurs admiraient l'horizon, et chacun, suivant sa nature, était diversement impressionné. Certains jetaient un regard sur Laleu, célèbre dans les annales de notre ville depuis le général Berton et Wolfeld; les autres, éloignant ces souvenirs pénibles, indiquaient, au milieu des arbres touffus, cette modeste habitation que les Nemrods d'autrefois ont appelée le *Petit-Souper*. Que de promesses ont été racontées à ce rendez-vous de chasse! Que de lazzi ont entendus les dieux lares de ce foyer! Heureux, mille fois heureux étions-nous alors, disait un chasseur, si la fatigue nous accablait, du moins rentrions-nous couverts de butin et de..... gloire. Aujourd'hui, nous courons davantage, nous faisons plus de chemin qu'au bon vieux temps, et souvent nous revenons moins chargés qu'au départ: nos provisions de toutes sortes sont consommées!!!

Pendant ces doléances, le temps marchait

toujours; les divers jurys poursuivaient leurs mandats; ils allaient, venaient, étudiant, comparant les beaux et nombreux produits présentés à leur appréciation. Tout-à-coup un roulement de tambour annonce la fin des travaux, et chacun se groupe autour de M. Du Baut, président du Comice, qui devait proclamer les lauréats. M. le vicomte O'Neill de Tyrone, sous-préfet de notre arrondissement, était à la droite de M. Du Baut; M. Louvet, maire de Saumur, s'est excusé de ne pouvoir prendre part à cette fête: il avait dû se rendre à Nantes, pour assister à l'inauguration de la statue de M. Billault.

L'appréciation des travaux de labourage a tenu longtemps indécise la commission d'examen. Les avis étaient partagés, et, après une longue discussion, le premier prix a été décerné à M. Bauglair, Joseph, d'Allonnes; le second à M. René Chasles, de Pocé, commune de Distré, et le troisième à M. Mangonneau, Pierre, de Marson.

Les perfectionnements apportés dans les instruments aratoires et l'habileté des laboureurs de notre arrondissement ne laissent aujourd'hui plus rien à désirer, aussi un concours de labourage n'a-t-il plus sa raison d'être. Depuis longtemps déjà, le Comice agricole avait reconnu cet état de choses, et M. le président, dans la réunion de dimanche, a émis l'avis de la suppression du concours de labourage, pour multiplier et élever les primes du concours d'animaux domestiques. Cette industrie, de la plus haute importance, est appelée à rendre des services sérieux au pays, et mérite à tous égards les encouragements des sociétés agricoles.

Cette question, soumise aux membres du Comice, sera de nouveau discutée dans une prochaine séance, pour recevoir une solution.

Après le concours des charrues ordinaires, il a été fait une expérience des charrues fouilleuses. M. Meuré, de Varennes, a obtenu le prix.

Voici les noms des lauréats au concours des animaux des diverses catégories:

#### ESPÈCE CHEVALINE.

Quatre primes aux juments poulinières suvies d'un poulain.

Aucun sujet n'a paru digne du premier prix.

Le second a été décerné à M. Dufresne, de St-Lambert.

Le troisième à M. Champion, de St-Florent.

Et le quatrième, à M. Gueffier, de Louresse.

Quatre primes aux poulains mâles et femelles d'un an.

1<sup>er</sup> prix. MM. Sechet, Louis, de St-Lambert-des-Levées.

2<sup>e</sup> — Sechet-Gallais, de Saumur.

3<sup>e</sup> — Fouquerau, de Vivy.

4<sup>e</sup> — Cadi, Charles, de Dénézé.

sans se dire un mot. M. Harker les suivait.

— Il n'est plus là, leur dit-il, mais sa mémoire y est; nous vivrons avec elle.

— Vous avez raison, cher monsieur Harker, lui répondit Karl, ne quittons plus cette demeure où s'est éteinte une vie si noblement remplie.

— Oui, mon bon Karl, installons-nous ici, tu vas au-devant de mon désir; mais n'oublions pas la promesse sacrée que nous avons faite à notre père.

— Oh! je ne l'ai pas oubliée un seul instant: j'y songeais tout à l'heure. Aujourd'hui même je m'en occuperai et demain aura lieu le service avec le *Requiem*.

— Le *Requiem* de Mozart?... Nous nous en occuperons ensemble, Karl.

— Tout de suite, si vous voulez, monsieur Harker, car j'aperçois Gretchen qui arrive et qui va tenir compagnie à ma femme.

La vieille gouvernante avait appris le retour des deux jeunes gens et elle accourait, tout essoufflée; elle les embrassa en pleurant de joie.

— Ils sont partis, ces deux Moser, répétait-elle, et vous voilà!

Le jeune homme lui dit le motif pour lequel il était obligé de sortir, et la laissa avec sa femme.

Le lendemain, tous les amis de Wilhelm Halfner

Quatre primes aux poulains mâles et femelles de deux ans.

1<sup>er</sup> prix. MM. Coutand-Simon, de Saumur.

2<sup>e</sup> — De la Selle, des Verchers.

3<sup>e</sup> — Sechet, Louis, de St-Lambert.

4<sup>e</sup> — Gaudreau, d'Allonnes.

5<sup>e</sup> — Cornilleau, de St-Lambert.

En présence de la beauté des produits et du nombre des sujets présentés, le jury a cru devoir décerner ce 5<sup>e</sup> prix et deux mentions honorables, l'une à M. Russon, de Vivy, et l'autre à M. Sechet-Gallais.

Dans cette répartition, le jury a dû tenir compte du degré d'instruction des animaux, et quelques poulains, qui avaient été complètement négligés sous ce rapport, ont perdu, par ce motif, certains avantages qu'ils pouvaient posséder à d'autres points de vue.

#### ESPÈCE BOVINE.

Quatre primes aux taureaux de toutes races, âgés d'un an au moins.

1<sup>er</sup> prix. MM. Vinsonneau, de Saint-Georges-Châtelaion.

2<sup>e</sup> — Gaschet, de Saint-Georges-Châtelaion.

3<sup>e</sup> — Gueffier, de Louresse.

4<sup>e</sup> — Vicomte de Caqueray, de Montreuil.

5<sup>e</sup> — Boismier, de Russé.

Ce dernier prix a également été ajouté au programme.

Quatre primes aux vaches laitières de 3 à 6 ans.

1<sup>er</sup> prix. MM. Champion, de Saint-Florent.

2<sup>e</sup> — Décosse, de Grezillé.

3<sup>e</sup> — Champion, de Saint-Florent.

4<sup>e</sup> — Ory-Pinson, de Vivy.

Quatre primes aux génisses de toutes races, âgées de 18 mois au moins, et n'ayant pas encore eu de veau.

1<sup>er</sup> prix. MM. Touchais, de Saint-Georges-Châtelaion.

2<sup>e</sup> — Oudinot, de Saint-Florent.

3<sup>e</sup> — Bichon, de Bagneux.

4<sup>e</sup> — Frouin, Isidore, de Martigné.

#### ESPÈCE PORCINE.

Trois primes aux verrats de toutes races, âgés de 6 mois au moins.

1<sup>er</sup> prix. MM. Besnard, d'Allonnes.

2<sup>e</sup> — Joussetin, de Villebernier.

3<sup>e</sup> — Besnard, d'Allonnes.

4<sup>e</sup> — Joussetin, de Villebernier.

Comme pour les poulains de deux ans, le jury a cru devoir augmenter le nombre des primes et en donner une quatrième.

Trois primes aux truies de toutes races, âgées de six mois au moins.

Les animaux de cette catégorie n'ayant pas présenté de qualités remarquables, la commission a réduit les primes portées au programme et n'a décerné qu'un prix unique à M. Chassier, Louis, d'Allonnes.

#### ESPÈCE OVINE.

Une prime au plus beau bélier, remportée par M. Blain, d'Allonnes.

Enfin, M. Chenuau, de Saint-Lambert, a obtenu la prime pour son plus beau lot de brebis.

Pour couronner la fête, un magnifique banquet réunissait à Saint-Florent les membres du Comice et les lauréats. Au dessert, plusieurs toasts ont été portés: à l'Empereur, à M. Du Baut, président du Comice, et à l'industrie des vins champanisés de Saint-Florent, représentée par M. Léon Duvau.

Depuis deux jours, la température a considérablement baissé. On parlait, hier matin, de gelée blanche. Dans la matinée, le ciel a été couvert et gris comme au mois de décembre.

Nous rappelons à nos lecteurs que ce soir des artistes de Paris donneront, sur notre scène, une soirée musicale et littéraire qui promet d'être fort intéressante. Elle ne présentera pas la monotonie d'un concert, ni les inconvénients d'un spectacle dans lequel, pour remplir les heures, la troupe donne un vaudeville qui éloigne les jeunes filles.

Aujourd'hui, c'est un genre tout nouveau qui vient d'être inauguré avec succès dans la capitale: musique, chants, déclamations, scènes lyriques, scènes dramatiques et comédies, dialogues et monologues, rien n'est oublié. Le titre des morceaux désignés au programme et le nom des auteurs sont une garantie qui encouragera les dames de notre ville à y conduire leurs demoiselles.

Nous croyons, du reste, qu'il y aura une brillante et nombreuse réunion.

#### CHEMIN DE FER.

A l'occasion de l'Exposition, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans prépare un nouveau train de plaisir pour Paris.

Comme pour les précédents, les prix sont fixés (aller et retour):

2<sup>e</sup> classe, 18 francs.

3<sup>e</sup> — 12 —

Le départ de Saumur aura lieu le 24 courant, à 5 h. 57 m. du soir, et le retour, le 3 octobre, à 7 h. 10 m. du soir.

La délivrance des billets, commencée le 12 septembre, se continuera jusqu'au 20 inclusivement. Il n'y aura pas de premières.

#### PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui acquittent leurs contributions en deux paiements, sont priées de solder le 2<sup>e</sup> terme payable le 15 septembre.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Florence, 17 septembre. — L'Opinion pu-

elles n'avaient rien que de très-naturel. Il se soumit sans résistance à cette volonté, qu'il considérait comme sacrée.

Quelques jours après, il repartait pour la capitale de l'Autriche avec sa femme et M. Harker.

Grâce à ce dernier, le jeune compositeur se fit entendre à la cour et obtint un succès bien au-delà de ses espérances. L'empereur le complimenta chaudement.

Au sortir du palais impérial, Marie se jeta au cou de Karl avec enthousiasme:

— Ah! s'écria-t-elle, je te l'avais prédit, ce beau triomphe. J'ai revu encore notre bon père; il n'était pas seul, cette fois; il était avec Mozart, qui tenait à la main une couronne de lauriers, sur laquelle j'ai pu lire ces mots: « A MON SUCCESEUR. » Aussitôt que tu avais fini de jouer, j'ai vu le grand artiste te la passer sur le front.

Nous laissons à nos lecteurs le soin de deviner le compositeur de génie que nous avons caché sous le pseudonyme de Karl Warner.

M. Harker acquit de nouveaux droits à son amitié par le zèle qu'il déploya pour lui être utile. — Les deux époux vécurent heureux et firent le bonheur de Gretchen et des Scheffeld. Ils menèrent une vie très-simple et distribuèrent aux pauvres leur superflu.

assistaient à son service, qui avait lieu dans la cathédrale avec une grande pompe. Le fameux *Requiem* de Mozart y fut exécuté d'une façon admirable. Durant la cérémonie, Marie avait le regard fixe comme si elle voyait quelqu'un qui attirait toute son attention.

Tout était terminé et la foule s'était retirée, qu'elle restait encore immobile, dans la même attitude. Karl enfin s'approche d'elle, lui touche le bras: elle paraît sortir d'un songe, mais elle se laisse entraîner hors de l'église.

Le soir elle se promenait avec son mari dans le jardin: ils étaient seuls.

— Depuis que nous sommes mariés, dit Karl en prenant la main de sa jeune femme, nous n'avons pas eu pour nous une seule pensée, et ce ne sera pas oublier notre père que de songer à notre amour, oh! ma chère Marie! Aimons-nous en chérissant sa mémoire.

— Et en obéissant à ses ordres.

— A ses ordres? demanda le jeune homme surpris, lesquels?

— Pendant le *Requiem*, il m'est apparu, j'ai entendu clairement sa voix; il m'a dit: « A Vienne! que Karl ne néglige pas le soin de sa gloire. »

Le jeune homme accueillit ces paroles comme si



blie les avis suivants des frontières romaines :  
« Les troupes italiennes continuent leur surveillance, mais sans trouver aucun indice de l'existence de bandes de volontaires. La frontière est gardée par les troupes avec la plus grande rigueur. »

Garibaldi est arrivé à Florence le 18 septembre.

La *Riforma* dément le bruit qu'il veuille se rendre à Orvieto, et assure qu'il vient pour conférer avec ses amis de la Chambre des députés.

Berlin, 17 septembre. — Dans la séance tenue aujourd'hui par le conseil fédéral, le rapport sur la loi concernant l'obligation du service militaire a été présenté aux comités de l'armée et de la marine.

Les pourparlers engagés en vue d'amener la fusion de la fraction conservatrice libérale et du centre du Reichstag, n'ont pas abouti.

Les correspondances d'Athènes portent la date du 12. On disait que la Chambre hellénique, convoquée pour le 6 octobre, ne se réunirait que le 13 novembre.

M. Antonopoulo avait été envoyé en mission auprès du roi.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

## Théâtre de Saumur.

Aujourd'hui jeudi 19 septembre 1867,

### SOIRÉE LITTÉRAIRE ET MUSICALE

POÉSIE LYRIQUE ET DRAMATIQUE,

Dite et chantée par :

Eugène Maurin, Abel Becker,  
Lary, M<sup>lle</sup> Louise Marot.

#### PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

- 1° FÉLIX GODEFROID. — *II<sup>e</sup> Sonate* (introduction et allegro). PIANO.
- 2° PAER. — *Le Maître de Chapelle* (morceau de baryton).
- 3° BARBIER. — *La Lyre d'airain*.
- 4° FLOTOW. — *Martha* (romance).
- 5° MOLIERE. — *Les Femmes savantes* (deux scènes).
- 6° HÉROLD. — *Pré aux Clercs* (duo).
- 7° ALFRED DE MUSSET. — *(Ça et là)*.
- 8° HÉROLD. — *Zampa* (ouverture). PIANO.
- 9° V. HUGO. — *Le Revenant*.
- 10° G. DROZ. — *La Première culotte* (prose).

DEUXIÈME PARTIE.

- 1° HALÉVY. — *La Juive* (Il va venir).
- 2° ALFRED DE MUSSET. — *L'Espoir en Dieu*.
- 3° RAVINA. — *Nocturne*. — PIANO.

4° V. HUGO. — *Les Burgraves* (trois scènes).

5° AUBER. — *Si j'étais roi* (morceau de baryton).

6° LAMARTINE. — *Le Lac*.

7° VERDI. — *Le Trouvère* (duo).

8° V. HUGO. — *Les Pauvres gens* (petites épopées).

9° CHOPIN. — *Impromptu*. — PIANO.

10° V. HUGO. — *Pour les Pauvres*.

N. B. — Il ne sera donné à Saumur qu'une seule soirée.

Ouverture des bureaux à 7 h. 1/2, le rideau à 8 h.

On donnera jeudi, de 10 heures à 4 heures, des places en location, sans supplément de prix.

#### BULLETIN FINANCIER.

La rente française fermait samedi à 70.10 ; aujourd'hui lundi, elle ouvre et reste, coupon détaché, à 69.40, ce qui représente une amélioration de 3 centimes.

On s'occupe aujourd'hui de la liquidation de quinzaine. Cette opération se fait sans grand mouvement sur les valeurs qui y sont soumises, excepté sur le Mobilier et l'Italien.

Ce fonds d'Etat qui, on ne sait pourquoi, avait monté jusqu'à 49.50, est en train de perdre ce qu'il

avait gagné, et se rapproche de 49, cours d'attente fort convenable en présence des opérations financières qui se font en Italie.

Le Mobilier et ses valeurs, qui s'étaient un peu relevés sous l'influence d'un prêt qui serait consenti par la Banque de France, ont aujourd'hui perdu un peu de terrain, le Mobilier cote 290.

Lorsque les capitaux de l'épargne veulent, comme l'on dit, pouvoir dormir sur leurs deux oreilles, ils font un placement sur obligations. Mais ils ne connaissent que les obligations de chemins de fer qui sont chères et d'un modeste revenu.

Faute de notions suffisantes, ils restent souvent improductifs et s'égarent sur des valeurs douteuses.

Les obligations de certaines Compagnies de gaz offrent la même solidité, et sont moins chères à cause de leur récente émission qui ne leur a pas encore donné le temps de conquérir le taux nominal et même de le dépasser. De ce nombre sont les obligations de la Compagnie du Gaz général de Paris, qui, émises naguère à 252.50, valent déjà 256.25 ; elles rapportent 15 fr. d'intérêt et sont remboursables en 55 ans à 500 fr.

Les obligations de chemin de fer, dont le nombre est illimité, valent 512.50 et 515 et ne rapportent pas davantage.

Il y a là matière à réflexion et à intelligents arbitrages. J'en indiquerai d'autres. — P. Lambert.

P. GODET, propriétaire-gérant

### PORTION DE MAISON

#### A LOUER

Présentement,

Rue d'Orléans, n° 37.

S'adresser à M. OUVARD, boulanger. (491)

A LA VILLE DE PARIS.

On demande un apprenti pour le commerce. (423)

### FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

### RIELLANT,

DENTISTE,

A l'honneur de prévenir les personnes qui pourraient avoir besoin de son ministère, qu'il cautérise les dents douloureuses par le nouvel appareil électrique dental américain, dont l'action est instantanée et à l'aide duquel on obtient la conservation des dents cariées au dernier degré. Cela paraît peu probable pour les personnes qui n'ont point encore vu ce genre d'opération par l'électricité, et cependant c'est l'exacte vérité. (333)

### CODE

DES

### USAGES RURAUX.

Pour les départements situés dans le ressort de la Cour impériale d'Angers, Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne, par Ch. CURIS, avocat à Angers.

En vente à Saumur, au bureau du Journal.

### ABONNEMENTS.

Un an. . . . . 64 fr.

Six mois. . . . . 32 fr.

Trois mois. . . . . 16 fr.

## LE COURRIER FRANÇAIS

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN.

### ABONNEMENTS.

UN MOIS :

5 fr. 50 c.

Le *Courrier français* est le journal de Paris qui donne la plus large place à l'étude des questions sociales et départementales. Fondé en dehors de toute influence financière, il prend en toute circonstance les intérêts du public, des Actionnaires et des clients contre tous les abus et tous les monopoles. C'est le journal de tous, fait pour tous et par tous. Il publie en feuilleton des romans intéressants, *moraux* et bien écrits. Chaque abonnement donne droit, aux conditions ci-après, à une **PRIME GRATUITE** composée de volumes.

Abonnement de UN MOIS. . . . . 1 fr. de volumes.  
— TROIS MOIS. . . . . 3 fr. —  
— SIX MOIS. . . . . 6 fr. —  
— UN AN. . . . . 12 fr. —

Un Numéro d'essai est envoyé GRATUITEMENT à tous ceux qui en font la demande par lettre affranchie.

Abonnements et Rédaction : 9, Rue d'Aboukir, 9.

### SANTÉ EAU DE CYTHÈRE JEUNESSE

Elle vivifie le cuir chevelu, et, en moins de dix jours, ramène les cheveux à leur couleur naturelle, sans les teindre et sans tacher la peau ; d'un emploi facile, d'une innocuité parfaite. « Chacun peut chez soi et en secret réparer du temps l'irréparable outrage. »  
10 fr. le Flacon.

L. HENRY et C<sup>o</sup>, 151, rue Montmartre, PARIS.

### NOUVELLE SOUSCRIPTION

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

## DICTIONNAIRE

DE LA

# CONVERSATION

## ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS,  
PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRE,  
Sous la direction de M. W. DUCKETT.

### SECONDE ÉDITION

Seize volumes, grand in-8°, format dit *Panthéon littéraire*, de 800 pages chacun, à deux colonnes.

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1<sup>re</sup> édition.

Un exemplaire est déposé au bureau du journal pour les personnes qui désireraient examiner cet important ouvrage.

## HISTOIRES

DU

# VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE,  
Gentilhomme angevin,

Revus et publiés par son petit-neveu,

Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur :

Chez P. GODET, imprimeur-libraire ; GRASSET, libraire ; JAVAUD, libraire.

### BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 17 SEPTEMBRE.			BOURSE DU 18 SEPTEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	69 25	»	»	69 15	»	»
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	98 05	»	05	98	»	»
Obligations du Trésor. . . . .	470	»	»	471 25	1	25
Banque de France. . . . .	3360	»	»	3360	»	»
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1355	»	»	1320	»	»
Crédit Foncier colonial. . . . .	562 50	»	»	560	»	»
Crédit Agricole. . . . .	622 50	»	»	622 50	»	»
Crédit industriel. . . . .	635	»	»	625	»	»
Crédit Mobilier (estamp.). . . . .	267 50	»	»	235	»	»
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	670	»	»	665	»	»
Orléans (estampillé). . . . .	891 25	»	»	890	»	»
Orléans, nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes). . . . .	1160	»	»	1155	»	»
Est. . . . .	547 50	1	25	545	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	893 75	»	»	890	»	»
Lyon nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Midi. . . . .	541 25	»	»	535	»	»
Ouest. . . . .	570	»	»	570	»	»
C <sup>o</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1577 50	»	»	1560	»	»
Canal de Suez. . . . .	290	»	»	280	»	»
Transatlantiques. . . . .	317 50	»	»	307	»	»
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	48 95	»	»	48 90	»	»
Autrichiens. . . . .	487 50	»	»	482 50	»	»
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	387 50	2	50	383 75	»	»
Victor-Emmanuel. . . . .	62 50	1	»	62 50	»	»
Romains. . . . .	55	»	»	53	»	»
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	185	»	»	176 25	»	»
Saragosse. . . . .	80	»	»	82	»	»
Séville-Xérés-Séville. . . . .	24 50	»	»	24 50	»	»
Nord-Espagne. . . . .	53 25	»	»	55	1	75
Compagnie immobilière. . . . .	108 75	5	»	107 50	»	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord. . . . .	320	»	»	319	»	»
Orléans. . . . .	315	»	»	315	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	320	»	»	325	»	»
Ouest. . . . .	312	»	»	311 25	»	»
Midi. . . . .	311	»	»	310 50	»	»
Est. . . . .	313 50	»	»	315	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.